

SÉANCE ORDINAIRE
18 JANVIER 2013

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la Municipalité de Val-des-Lacs, tenue au lieu ordinaire des délibérations le 18 janvier 2013, au 349, chemin Val-des-Lacs à Val-des-Lacs.

Sont présents et forment le quorum requis par l'article 147 C.M. :

Berthe Bélanger	maire
Denis Desautels	cons. au poste no: 1
Lise Tremblay	cons. au poste no: 2
Denis Tremblay	cons. au poste no: 3
Pierre Cantin	cons. au poste no: 4
Sylvain Gauthier	cons. au poste no: 5
Marc-André Gendron	cons. au poste no: 6

Sylvain Michaudville, secrétaire-trésorier, directeur général

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 19 h 05 par madame Berthe Bélanger, maire.

Mot de bienvenue de la maire

Période de questions

Adoption de l'ordre du jour

09-01-2013

Après avoir pris connaissance de l'ordre du jour, il est proposé par monsieur Denis Desautels, conseiller, et résolu à l'unanimité d'accepter l'ordre du jour :

Mot de bienvenue de la maire

Période de questions

Adoption de l'ordre du jour

1. Administration

1.1 Procès-verbaux

1.1.1 Procès-verbal du 14 décembre 2012

1.1.2 Procès-verbal du 10 janvier 2013

1.2 Communication

1.2.1 Correspondance

1.2.1.1 Limites de vitesse

1.3 Affaires juridiques

1.4 Règlements municipaux

1.4.1 Bibliothèque : nouveaux arrivants

1.4.2 Règlement d'emprunt : chalet des patineurs

2. Ressources financières

2.1 Rapport des dépenses

2.2 Rapport des salaires

2.3 Recouvrement de taxes

2.3.1 Entente de paiement matricule 4015-01-0230

2.4 Remboursement déplacements M. Tremblay

2.5 Conciliation banques d'heures 2012

3. Ressources humaines

3.1 Départ de Ginette Guérard, Jean Ouimet et Denis Gravel

3.2 Contrat de Neige Vadboncoeur

3.3 Avantages sociaux de Véronique Cronier

3.4 Retrait progressif retraite de Colette Gagnon

**SÉANCE ORDINAIRE
18 JANVIER 2013**

3.5 Mandat Union des municipalités du Québec

4. Ressources matérielles et immobilières

4.1 Chalet des patineurs: poursuite mandat architecte

4.2 Fonds d'amélioration de l'infrastructure communautaire

4.3 Fonds AgriEsprit

5. Sécurité publique

6. Réseau routier, transport

7. Gestion du territoire et du milieu

7.1 Dérogation mineure - PIIA

7.2 Régie Intermunicipale des Trois-Lacs

7.2.1 Procès-verbal du 29 novembre 2012

8. Service à la collectivité

8.1 Sports et loisirs

8.1.1 Activité « Brunch au profit de Centraide » du 27 janvier 2013

8.2 Sentiers pédestres / Laurentides en forme

8.2.1 Réseau intermunicipal pédestre

8.2.2 Protection sentiers Par monts et vals

8.2.3 Gratification de M. Rémy

8.3 Familles et aînés

8.3.1 Politique familles-aînés : tirage

8.4 Environnement

8.5 Culture

8.6 Embellissement

8.7 Bibliothèque

8.7.1 Activité – Discuthé

Période de questions

Levée de l'assemblée

ADOPTÉE

1. Administration

1.1.1 Procès-verbal du 14 décembre 2012

10-01-2013

Il est proposé par madame Lise Tremblay, conseillère, et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal du 14 décembre 2012.

ADOPTÉE

1.1.2 Procès-verbal du 10 janvier 2013

11-01-2013

Il est proposé par madame Lise Tremblay, conseillère, et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal du 10 janvier 2013.

ADOPTÉE

1.2 Communication

1.2.1 Correspondance

1.2.1.1 Limites de vitesse

12-01-2013

Il est proposé par monsieur Pierre Cantin, conseiller, et résolu à l'unanimité de demander au capitaine Sylvain Mainville de la Sureté du

**SÉANCE ORDINAIRE
18 JANVIER 2013**

Québec une présence plus fréquente de patrouilles sur le territoire de Val-des-Lacs, particulièrement aux trois axes routiers suivants, les fins de semaines :

1. Chemins Charron et Val-des-Lacs
2. Chemins Val-des-lacs et Lac-de-l'Orignal
3. Chemins Charron et Lac-Quenouille

ADOPTÉE

13-01-2013

Il est proposé par monsieur Pierre Cantin, conseiller, et résolu à l'unanimité de retirer les affiches de signalisation indiquant 55 km/h sur le chemin du Lac-Quenouille, dans le secteur de la propriété du matricule 3713-47-9476.

ADOPTÉE

1.3 Affaires juridiques

Aucun sujet sous cette rubrique.

1.4 Règlement municipaux

1.4.1 Bibliothèque : nouveaux abonnés

14-01-2013

CONSIDÉRANT que des livres et des revues de la bibliothèque ont été perdus suite au départ d'un abonné locataire;

Il est proposé par madame Lise Tremblay, conseillère, et résolu à l'unanimité de permettre la location d'un livre et d'une revue seulement et ce, pour les trois premiers mois lors d'un nouvel abonnement de la part d'un locataire.

ADOPTÉE

1.4.2 Règlement d'emprunt : chalet des patineurs

Avis de motion

Avis de motion est donné par monsieur Pierre Cantin, conseiller qu'un projet de règlement sera déposé lors d'une séance du conseil afin de créer un règlement décrétant un emprunt pour la construction d'un bâtiment d'accueil sur le terrain de la patinoire.

Une dispense de lecture est demandée conformément à l'article 445 du Code municipal du Québec.

ADOPTÉE

2. Ressources financières

2.1 Rapport des dépenses

**SÉANCE ORDINAIRE
18 JANVIER 2013**

15-01-2013

Il est proposé par monsieur Denis Desautels, conseiller, et résolu à l'unanimité de ratifier l'émission des chèques n°4914 à n°4969 sauf les chèques annulés n°4936 et n°4937, pour un montant total de 166 826.75\$.

Paiements par internet du 15 décembre 2012 au 16 janvier 2013 pour un montant de 19 590.34 \$ pour un grand total de déboursés de 186 417.09 \$.

ADOPTÉE

2.2 Rapport des salaires

16-01-2013

Il est proposé par monsieur Denis Desautels, conseiller, et résolu à l'unanimité d'accepter le rapport des salaires du mois de décembre 2012 pour un montant de 39 295.42 \$.

ADOPTÉE

2.3 Recouvrement de taxes

2.3.1 Entente de paiement matricule 4015-01-0230

17-01-2013

Il est proposé par monsieur Sylvain Gauthier, conseiller, et résolu à l'unanimité d'approuver l'entente de paiement déposée par le propriétaire du matricule 4015-01-0230 pour le paiement des taxes, tant que le propriétaire reçoit des prestations de la CSST, selon l'échéancier suivant :

Paiements mensuels au montant de 152\$ du 18 janvier 2013 au 18 mai 2014 pour un montant total de 2 584\$.

ADOPTÉE

2.4 Remboursement déplacements M. Denis Tremblay

18-01-2013

Il est proposé par monsieur Pierre Cantin, conseiller, et résolu à la majorité, monsieur Denis Tremblay s'abstenant pour conflit d'intérêt, de procéder au remboursement des frais pour les déplacements ayant eu lieu du 17 août au 9 décembre 2012 de monsieur Denis Tremblay, conseiller au montant de 135.90\$.

ADOPTÉE

2.5 Conciliation banques d'heures 2012

19-01-2013

Il est proposé par monsieur Denis Desautels, conseiller, et résolu à l'unanimité :

De reporter les heures accumulées des employés suivants en 2013 :

01-0001	132.25 heures
01-0002	44.62 heures

**SÉANCE ORDINAIRE
18 JANVIER 2013**

01-0019	0.75 heures
01-0025	263.15 heures
01-0031	13.25 heures
01-0036	28.50 heures
01-0040	198.25 heures

D'informer le Conseil des banques de temps mensuellement;

Que les heures accumulées soient prises en temps et que la méthode de reprise de temps soit redéfinie.

ADOPTÉE

3. Ressources humaines

3.1 Départ de Ginette Guérard, Jean Ouimet et Denis Gravel

20-01-2013

Il est proposé par madame Lise Tremblay, conseillère, et résolu à l'unanimité :

D'organiser un 5 à 7 pour souligner le départ de madame Ginette Guérard comme responsable de la bibliothèque, de monsieur Jean Ouimet comme intervenant loisirs-culture et de monsieur Denis Gravel comme pompier le vendredi 8 février prochain.

De procéder à l'achat :

D'une montre pour monsieur Gravel au montant de 100\$;

D'un cadeau pour madame Guérard au montant de 100\$;

D'un cadeau pour monsieur Ouimet au montant de 100\$.

ADOPTÉE

3.2 Contrat de Neige Vadboncoeur

21-01-2013

Il est proposé par monsieur Marc-André Gendron, conseiller, et résolu à l'unanimité d'approuver le contrat de madame Neige Vadboncoeur au poste d'intervenante loisirs, culture et développement communautaire et responsable de la bibliothèque.

Madame Berthe Bélanger, mairesse est autorisée à signer tous les documents relatifs à la présente.

ADOPTÉE

3.3 Avantages sociaux de Véronique Cronier

22-01-2013

Il est proposé par monsieur Denis Tremblay, conseiller, et résolu à l'unanimité de ratifier le paiement des jours de congés fériés suivants à madame Véronique Cronier, adjointe :

- La veille de Noël
- Le jour de Noël
- Le lendemain de Noël

**SÉANCE ORDINAIRE
18 JANVIER 2013**

- La veille du jour de l'An
- Jour de l'An
- Le lendemain du Jour de l'An

ADOPTÉE

3.4 Retrait progressif retraite de Colette Gagnon

23-01-2013

Il est proposé par monsieur Denis Desautels, conseiller, et résolu à l'unanimité de signer le projet d'entente soumis réduisant la semaine de travail de madame Colette Gagnon progressivement jusqu'à la retraite. La première année d'application débutant en janvier 2013. La municipalité se réserve le droit de déterminer les journées travaillées durant le processus de retrait progressif. Mme Berthe Bélanger est autorisée à signer tout document pour donner effet à la présente.

ADOPTÉE

3.5 Mandat Union des municipalités du Québec

24-01-2013

Il est proposé par monsieur Denis Tremblay, conseiller, et résolu à l'unanimité de recourir aux services de l'Union des municipalités du Québec afin de valider les données relatives à la mise en œuvre d'une charte des salaires pour un montant de 540\$ taxes en sus.

ADOPTÉE

4. Ressources matérielles et immobilières

4.1 Chalet des patineurs : poursuite mandat architecte

25-01-2013

CONSIDÉRANT la résolution 554-11-2012 acceptant l'offre de service de monsieur Pierre Plouffe, architecte pour le projet de construction du chalet des patineurs, en date du 3 septembre dernier relative au dossier préliminaire;

Il est proposé par monsieur Pierre Cantin, conseiller, et résolu à l'unanimité de poursuivre le mandat de monsieur Pierre Plouffe, architecte.

ADOPTÉE

4.2 Fonds d'amélioration de l'infrastructure communautaire

26-01-2013

CONSIDÉRANT que la Municipalité s'engage à soutenir l'organisme à but non lucratif « Coup de pouce alimentaire de Val-des-Lacs » en fournissant un local situé au sous-sol du Centre culturel multiservices pour la distribution des denrées et autres services communautaires;

Il est proposé par monsieur Denis Tremblay, conseiller, et résolu à l'unanimité de déposer une demande de subvention au Fonds

**SÉANCE ORDINAIRE
18 JANVIER 2013**

d'amélioration de l'infrastructure communautaire de Développement économique Canada pour la remise en état et l'amélioration sous-sol du Centre culturel multiservices au montant de 35 000\$.

ADOPTÉE

4.3 Fonds AgriEsprit

27-01-2013

CONSIDÉRANT que la Municipalité s'engage à soutenir l'organisme à but non lucratif « Coup de pouce alimentaire de Val-des-Lacs » en fournissant un local situé au sous-sol du Centre culturel multiservices pour la distribution des denrées et autres services communautaires;

Il est proposé par monsieur Denis Tremblay, conseiller, et résolu à l'unanimité de déposer une demande de subvention au Fonds AgriEsprit de Financement agricole Canada pour l'amélioration du sous-sol du Centre culturel multiservices au montant de 10 000\$.

ADOPTÉE

5. Sécurité publique

Aucun sujet sous cette rubrique.

6. Réseau routier, transport

Aucun sujet sous cette rubrique.

7. Gestion du territoire et du milieu

7.1 Dérogation mineure - PIIA

Aucun sujet sous cette rubrique.

7.2 Régie Intermunicipale des Trois-Lacs

7.2.1 Procès-verbal du 29 novembre 2012

28-01-2013

Il est proposé par madame Lise Tremblay, conseillère, et résolu à l'unanimité de procéder au dépôt du procès-verbal de la Régie Intermunicipale des Trois-Lacs du 29 novembre 2012.

ADOPTÉE

8. Service à la collectivité

8.1 Sports et loisirs

8.1.1 Activité « Brunch au profit de Centraide » du 27 janvier 2013

**SÉANCE ORDINAIRE
18 JANVIER 2013**

29-01-2013

Il est proposé par monsieur Denis Tremblay, conseiller, et résolu à l'unanimité d'accepter la demande d'activité « Brunch au profit de Centraide » du 27 janvier 2013 décrite au rapport d'activité ADM-100-3 pour un budget total de 858 \$.

ADOPTÉE

8.2 Sentier pédestre / Laurentides en forme

8.2.1 Réseau intermunicipal pédestre

30-01-2013

Il est proposé par monsieur Pierre Cantin, conseiller, et résolu à l'unanimité de procéder à l'achat d'un panneau en coroplaste situé à l'entrée de la réception de l'hôtel de ville d'une dimension d'environ 36 par 24 pouces exposant toutes les activités et informations reliées au sentier pédestre intermunicipal et du sentier de l'Inter-Centre au montant d'environ 250\$ taxes en sus.

ADOPTÉE

8.2.2 Protection sentiers Par monts et vals

31-01-2013

ATTENDU que le Gouvernement du Québec par le programme du « PACTE RURAL 2007-2014 » vise à soutenir le développement des collectivités en région et que la MRC des Laurentides gère sur son territoire les fonds dédiés;

ATTENDU que les municipalités suivantes de la MRC des Laurentides:

Lantier, Ivry-sur-le-Lac, Sainte-Agathe-des-Monts, Sainte-Lucie-des-Laurentides, Val-David, Val-des-Lacs et Val-Morin ont choisi de réaliser dans le cadre de ce programme, un sentier de randonnée pédestre reliant leurs noyaux villageois entre eux, et qu'elles sont tenues de contribuer financièrement pour des sommes équivalentes aux sommes dédiées. Que ces municipalités ont mis sur pied l'organisme « Par monts et vals » pour assumer la réalisation du sentier;

ATTENDU que ce sentier traversera des terrains privés et publics pour lesquels des servitudes de passage seront accordées et que des sommes de plus de 300 000\$ sont investies pour la réalisation du projet;

ATTENDU qu'une portion de ce sentier traverse des terres sous la gestion du Ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec (MRNF) situées dans la municipalité de Val-des-Lacs;

ATTENDU que le MRNF a tenu des consultations publiques dans la région en décembre 2012 pour son « Plan d'aménagement forestier (PAF) des Laurentides » et qu'une portion du sentier traverse les terres publiques situées à Val-des-Lacs et qu'elles font partie de l'unité d'aménagement forestier 061-51 de ce ministère;

ATTENDU que l'organisme « Par monts et vals » a mandaté son directeur pour compléter le formulaire en ligne de la consultation

**SÉANCE ORDINAIRE
18 JANVIER 2013**

publique du PAF des Laurentides et que ce dernier a rencontré les fonctionnaires responsables dans notre région des deux plans d'aménagement forestier intégrés;

ATTENDU que le MRNF a indiqué clairement dans le nouveau régime forestier qu'il tiendra compte des impacts sociaux, environnementaux et économiques des décisions prises pour l'aménagement de la forêt publique;

Il est proposé par monsieur Pierre Cantin, conseiller et résolu à l'unanimité de faire part au Ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec :

De notre très grande préoccupation concernant les portions de l'unité d'aménagement forestier 061-51 dans lesquelles une portion du sentier pédestre régional a été aménagée des arbres centenaires, notamment le thuya, le bouleau jaune et le hêtre s'y retrouvent en abondance et constituent peut-être un écosystème forestier rare. On y retrouve également un ruisseau qui coule entre des parois rocheuses sur plusieurs centaines de mètres.

De demander de laisser à l'état naturel une large bande de terrain de plusieurs centaines de mètres de chaque côté du sentier pour en préserver l'intégrité. Les cinq kilomètres de sentier depuis la mairie de Val-des-Lacs offrant des points de vue sur une bonne partie de ce territoire, la préoccupation paysagère devra être prise en compte si des permis de coupes forestières devaient être octroyés sur ces terres.

ADOPTÉE

8.2.3 Gratification de M. Rémy

32-01-2013

Il est proposé par monsieur Pierre Cantin, conseiller, et résolu à l'unanimité de procéder au paiement d'un montant de 150\$ à monsieur Daniel Rémy pour la localisation et la signalisation du sentier de raquette dans le secteur du chemin Val-Mont.

ADOPTÉE

8.3 Familles et aînés

8.3.1 Politique familles-ainés : tirage

33-01-2013

CONSIDÉRANT que le sondage envoyé aux contribuables de Val-des-Lacs concernant la politique familles-ainés était accompagné d'un coupon de participation pour un tirage ;

Il est proposé par monsieur Denis Tremblay, conseiller, et résolu à l'unanimité de se procurer auprès de l'épicerie de Val-des-Lacs les prix de participation suivants :

1 bon d'achat de 100\$
3 bons d'achat de 50\$

ADOPTÉE

**SÉANCE ORDINAIRE
18 JANVIER 2013**

8.4 Environnement

Aucun sujet sous cette rubrique.

8.5 Culture

Aucun sujet sous cette rubrique.

8.6 Embellissement

Aucun sujet sous cette rubrique.

8.7 Bibliothèque

8.7.1 Activité – Discuthé

34-01-2013

Il est proposé par monsieur Marc-André Gendron, conseiller, et résolu à l'unanimité d'accepter la demande d'activité « Discuthé », décrite au rapport d'activité ADM-100-3. Le budget devant être déterminé lors d'une prochaine assemblée.

ADOPTÉE

Période de questions

Levée de l'assemblée

35-01-2013

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par monsieur Denis Tremblay, conseiller, et résolu à l'unanimité de lever l'assemblée, il est 20 h.

ADOPTÉE

CERTIFICAT DU SECRÉTAIRE-TRÉSORIER

Je, soussigné, Sylvain Michaudville, secrétaire-trésorier de la Municipalité de Val-des-Lacs, certifie sous mon serment d'office, que des crédits sont disponibles pour payer toutes les dépenses autorisées dans ce procès-verbal.

**Berthe Bélanger,
maire**

**Sylvain Michaudville
secrétaire-trésorier, directeur général**